

Alphonse Juin (1888-1967), maréchal de France, fils de gendarme

Les années algériennes d'un « enfant de giberne »

Alphonse Juin naît à Bône, actuelle Annaba (Algérie), le 16 décembre 1888. Durant les premières années de son enfance, il s'imprègne de deux influences qui vont le marquer toute sa vie. D'une part, la vie en caserne où son père, Victor Juin, exerce la profession de gendarme, contribue à développer chez lui une affection durable pour la gendarmerie¹. D'autre part, ses premiers pas sur cette terre nord-africaine, propice à la découverte pour un enfant de son âge, provoquent un attachement viscéral à ce territoire. Le maréchal Juin a lui-même évoqué ces années déterminantes :

« Je me rappelle que tout enfant, j'avais seulement un goût déjà très prononcé pour l'aventure, tenant au milieu dans lequel j'avais grandi depuis ma naissance et entretenu jusqu'au sortir de l'adolescence par une imagination ardente développée au cours des vacances privilégiées de fils unique qui furent mon lot pendant cette période de ma vie. Mon grand-père maternel, Corse d'origine, venu en Algérie en 1871 comme jeune soldat et ayant pris sa re-

traite proportionnelle après plus de quinze ans de service à la Garde Républicaine et dans la Gendarmerie algérienne, était entré, au moment de ma naissance, au service des Phares et Balises et avait été affecté au phare du Cap Rosa, entre Bône et La Calle, dont il allait bientôt devenir le gardien-chef. C'est dans l'enchantement et la solitude de

ce lieu édenique que mes yeux se sont ouverts sur l'univers le plus propre à inspirer et à fortifier chez un enfant le sentiment physique de la nature. Ma mère m'y avait laissé chez ses parents pendant toute ma deuxième année afin d'éviter les réflexions parfois désagréables des voisins et surtout d'un adjudant célibataire qu'incommodait, dans la caserne de gendarmerie de Constantine où nous logions, mon comportement de bébé irascible et braillard. Ma mère avait ensuite pris l'habitude de me ramener au phare chaque année dès le début de juillet jusqu'en octobre et ceci jusqu'à l'âge de seize ans »².



Alphonse Juin et ses parents à Constantine

Le père d'Alphonse Juin, un homme simple, discret et rigoureux, se montre particulièrement attentif à l'avenir de son fils. Pour lui permettre de poursuivre ses études, Victor Juin, placé en retraite de la gendarmerie, continue de travailler.

1 Sa mère, Précieuse Salini, est une ouvrière dont la famille est originaire de Corse.

2 Alphonse Juin, *Je suis soldat*, Paris, Editions du Conquistador, 1960, 118 p.



L'École militaire à Paris où le maréchal Juin a séjourné à plusieurs reprises au cours de sa carrière.

L'ancien gendarme obtient une place d'appariteur au tribunal de commerce de Constantine³. Alphonse Juin entre en sixième au lycée d'Aumale de Constantine. Il aurait voulu concourir à l'école navale, mais il n'existe alors aucun cours préparatoire dans cette ville. Admis par la suite comme boursier au lycée d'Alger dans la classe de mathématiques spéciales, l'adolescent pense encore pouvoir réaliser ses ambitions maritimes. Il espère intégrer Polytechnique pour bénéficier à la sortie d'une des rares places réservées à la Marine nationale. Toutefois, les circonstances le conduisent à renoncer à cette vocation initiale. Autant choisir alors une autre voie plus sûre, comme le cours préparatoire à Saint-Cyr du lycée d'Alger. « Mon père, vieux soldat et ancien sous-officier d'infanterie devenu gendarme qui avait toujours borné son ambition pour son fils à le voir accéder à l'épaulette, m'y avait même chaudement encouragé », aimait à le rappeler le maréchal Juin⁴.

3 Jean-Paul Huet, *Alphonse Juin (188-1967)*, « L'épopée du fils de gendarme », Parçay-sur-Vienne, Anovi, 2006, 48 p.

4 Alphonse Juin, *op. cit.*, p. 17.

Parallèlement à leur préparation au concours de Saint-Cyr, les étudiants doivent s'engager dans l'armée. Alphonse Juin intègre ainsi en 1909, comme soldat de 2^e classe, le 1^{er} régiment de zouaves à Alger. Il se fait vite remarquer par ses chefs. Ainsi, le capitaine Mingasson qui commande son unité, rédige cette appréciation : « Sujet exceptionnel, s'il continue comme il commencé, il ira certainement très loin ». Ayant réussi avec succès son examen d'entrée (il se classe 7^e sur 200), le jeune « Bazar » rejoint l'école militaire supérieure le 15 octobre 1910 pour intégrer la promotion Fez. Il y fait la connaissance d'un certain Charles de Gaulle. À l'issue d'une brillante scolarité, il sort, à 23 ans, major de sa promotion.

Peu attiré par la perspective d'une vie de garnison en métropole, le jeune officier préfère retrouver sa terre natale en optant pour les tirailleurs algériens. Affecté au Maroc à la fin de l'année 1912, le sous-lieutenant Juin prend part aux opérations de pacification du pays.

D'une guerre à l'autre

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale amène le lieutenant Juin à revenir en métropole. Il monte au front avec ses troupes marocaines. En septembre 1914, il participe aux combats de la Marne. Grièvement blessé sur le front de Champagne en mars 1915, il perd en partie l'usage du bras droit. Capitaine en 1916, il rejoint le 5^e bataillon de tirailleurs marocains au Chemin des Dames. En février 1918, il suit les cours d'état-major à Melun avant d'être détaché en octobre à la mission militaire auprès de l'armée américaine et affecté au cours de perfectionnement des officiers de liaison du corps expéditionnaire américain⁵.

Après l'armistice de novembre 1918, le capitaine Juin poursuit sa carrière militaire. Il a évoqué cette période de l'entre-deux-guerres dans ses mémoires : « Ces vingt années séparant les deux grandes guerres qui furent le lot des officiers de carrière de ma génération, je les passai en Afrique, sauf de légères interruptions à Paris : mon séjour à l'École de Guerre comme élève et, plus tard, comme professeur de tactique générale ; deux années aussi en qualité de chef d'état-major du maréchal Lyautey, après son retour du Maroc, en octobre 1925.

Egalement en 1938-1939, en qualité de chef d'état-major, au 4 bis, du boulevard des Invalides, du général Noguès, résident général au Maroc et commandant en chef désigné en temps de guerre du théâtre d'opérations de l'Afrique du Nord. Je dus, en sus de cette tâche, consacrer l'année 1938 tout entière aux travaux du Centre des hautes études militaires où j'avais été désigné comme auditeur.

En dehors de ces séjours parisiens, ne pouvant me faire à l'idée de ne pas servir en Afrique, et dans son armée à laquelle je me sentais rattaché par toutes mes fibres, ma vie militaire alterna entre les temps de commandement dans la troupe auxquels nul ne pouvait se dérober et les postes d'état-major en opérations qui me furent confiés »⁶.

Nommé général de brigade le 25 décembre 1938, il est affecté à la mobilisation à l'état-ma-



La statue du maréchal Juin érigée à la place d'Italie à Paris

jour du théâtre d'opérations d'Afrique du Nord. A la déclaration de guerre, en septembre 1939, il demande à servir en France métropolitaine. Le 4 décembre 1939, il prend le commandement de la 15^e division d'infanterie motorisée. Alors que les forces allemandes lancent leur offensive à l'Ouest, le 10 mai 1940, son unité se distingue, en Belgique, dans les combats de Gembloux, les 14 et 15 mai. Par la suite, celle-ci participe aux combats retardateurs à Valenciennes et à Lille pour couvrir le repli franco-anglais vers Dunkerque. Fait prisonnier à Lille le 30 mai 1940, le général Juin est incarcéré à la forteresse de Königstein. Il reçoit sa troisième étoile en captivité. Il partage alors le sort de nombreux officiers français prisonniers de guerre.

Toutefois, son expérience en Afrique du Nord lui permet d'écourter sa détention, en raison de la valeur stratégique acquise par ce territoire à cette époque. Le maréchal Juin a lui-même expliqué les circonstances de sa libération : « Le 15 juin 1941, j'eus la surprise de me voir ouvrir les portes de la forteresse de Königstein, en Saxe, où j'étais retenu en captivité depuis plus d'un an avec bon nombre de généraux français. Je devais ma libération au général Weygand qui, dès sa nomination au poste de délégué général du gouvernement en Afrique, s'était préoccupé de rechercher des cadres de formation africaine pour les commandements importants qui lui étaient subordonnés. Une liste de ceux qui se trouvaient dans les Oflag avait été dressée et le général Weygand avait vivement insisté auprès du gouvernement de Vichy pour qu'il obtînt leur élargissement par la voie de la commission d'armistice de Wiesbaden. Mon nom figurait en tête de liste pour l'Afrique du Nord »⁷.

5 Alphonse Juin (1888-1967), Paris, SGA-DMPA, sans date, collection « Mémoire et Citoyenneté », p. 1.

6 Alphonse Juin, *op. cit.*, p. 51-52.

Nommé adjoint au général commandant supérieur des troupes du Maroc le 16 juillet 1941, il est promu général de corps d'armée et remplace le général Weygand à la tête des forces d'Afrique du Nord le 20 novembre suivant. Il poursuit alors à l'égard de l'armée d'Afrique la ligne de « défense contre quiconque » (forces de l'Axe comme Alliés), insufflée par son prédécesseur.

En novembre 1942, les événements l'obligent pourtant à prendre position par rapport à cette politique. N'ayant pas été informé des préparatifs de l'opération *Torch*, le général Juin apprend le débarquement anglo-américain dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942, une fois celui-ci déjà effectif. La villa des Oliviers où il réside est même brièvement contrôlée par les dissidents avant d'être reprise par des militaires de la garde, sans effusion de sang⁷. Durant les heures qui suivent, l'officier est déchiré entre son devoir d'obéissance à l'autorité centrale et son souci d'éviter une escalade de la violence. Dans cet esprit, il ordonne de maintenir « un contact élastique sans agressivité »⁸. L'invasion de la zone libre le 11 novembre 1942 et l'évolution de la situation politique et militaire le conduisent à se ranger dans le camp allié.

Le 14 novembre, il donne l'ordre à l'armée de Tunisie repliée sur la frontière algérienne de faire face aux Allemands, mais son chef, le général Barré, attend jusqu'au 18 novembre pour reprendre le combat. Ces retards provoquent une campagne de six mois au coût humain élevé. Sous l'autorité de Darlan, autoproclamé haut commissaire de France en Afrique, puis du général Giraud, Juin reçoit le commandement du détachement d'armée française (DAF) engagée dans la campagne de Tunisie (novembre 1942-mai 1943). Malgré

ses fonctions, il n'échappe pas à l'épuration de la commission spéciale d'enquête de Tunisie créée pour établir les conditions dans lesquelles les forces armées de l'Axe ont pu pénétrer en Tunisie en novembre 1942. « Les responsabilités de Juin, écrit Christine Levisse-Touzé, sont établies, mais vite étouffées, et il n'y sera pas donné suite »¹⁰. Alphonse Juin est nommé général d'armée le 25 décembre 1942. Il occupe le poste de résident général de France en Tunisie, par intérim à partir de mai 1943.



Le maréchal Juin lors de sa visite à l'EOGN en 1956.

A l'été 1943, il met sur pied le corps expéditionnaire français (CEF) à la tête duquel il participe à la campagne d'Italie. Après plusieurs actions menées avec succès, sur le Pantano en décembre 1943, sur le Rapido et au Belvédère en janvier 1944, il remporte la victoire du Garigliano le 13 mai, ouvrant la porte de Rome aux Alliés, puis il remonte sur Sienna et le nord de la Toscane. Juin quitte le CEF et l'Italie en août. Nommé chef d'état-major général de la défense nationale auprès du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, il entre le 25 août à ses côtés dans Paris libéré.

Ne participant plus directement aux opérations militaires, le général Juin se voit néanmoins confier de hautes responsabilités, en qualité d'expert militaire¹¹. Il se consacre à la réorganisation des forces armées françaises pour les rendre plus opérationnelles jusqu'à la fin du conflit. De même, il se rend à Moscou en décembre 1944 pour prendre part aux négociations relatives au futur pacte franco-soviétique et aux États-Unis en avril 1945 pour la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

7 Alphonse Juin (maréchal), *Mémoires, Alger, Tunis, Rome*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1959, p. 21.

8 *Ibid.*, p. 77.

9 *Ibid.*, p. 81.

10 Christine Levisse-Touzé, *L'Afrique du Nord dans la guerre, 1939-1945*, Albin Michel, 1998, p. 327.

11 Lire Frédéric Turpin, « Aux confluent de la politique et du militaire, le général Juin, chef d'état-major de la Défense nationale (1944-1947) », *Revue historique des Armées*, n° 227, juin 2002, p. 21-32.

Peines et gloires d'un maréchal de France

Durant les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, Alphonse Juin exerce des fonctions qui le placent au cœur des problématiques nationales et internationales (rôle de la France dans l'OTAN, débat sur la Communauté européenne de défense (CED)¹² et évolution des colonies françaises d'Afrique vers l'indépendance). L'ancien chef de guerre reçoit également les plus hautes distinctions tout en éprouvant le plus profond déchirement sur la question du devenir de sa terre natale. En avril 1946, le général Juin est envoyé en Extrême-Orient pour négocier le retrait des troupes chinoises du nord de l'Indochine. Résident général de la France au Maroc de 1947 à 1951, il s'oppose aux mouvements indépendantistes¹³. A partir de 1949, il assume en même temps les fonctions de commandant en chef du théâtre d'opérations d'Afrique du Nord. Maintenu en activité

sans limite d'âge, il est appelé en 1951, avec des pouvoirs très étendus, au poste d'inspecteur général des forces armées françaises, qu'il conserve jusqu'en 1953. En 1951, il est également désigné, dans le cadre du *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE), comme commandant interallié des forces terrestres atlantiques du secteur Centre-Europe¹⁴. Au cours de l'année 1952,

12 Lire Philippe Vial, « Le militaire et le politique : le maréchal Juin et le général Ely face à la CED (1948-1954) », *Revue historique des Armées*, n° 227, juin 2002, p. 33-46.

13 Alphonse Juin (maréchal), *Mémoires*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1960, p. 139-214.

14 Ce commandement est étendu en 1953 aux forces aériennes et maritimes.

il est élevé à la dignité de maréchal de France le 7 mai et reçu à l'Académie française le 26 juin. Le maréchal Juin quitte le commandement interallié en 1956, à la suite de sa prise de position contre la CED. Nommé au Conseil supérieur de la défense nationale en août 1958, il devient conseiller régulier du gouvernement jusqu'en novembre 1960. Les dernières années de sa vie publique sont marquées par la question algérienne. Le maréchal Juin s'éloigne progressivement de la politique d'indépendance menée par le général de Gaulle.



Le maréchal Juin passent les troupes en revue à l'EONG de Melun en juillet 1956

Ce désaccord exprimé à plusieurs reprises à son ancien camarade de promotion, qu'il est un des rares à tutoyer, l'oblige à abandonner ses dernières fonctions. Toutefois, son attachement à l'Algérie française ne l'entraîne jamais dans le terrain mouvant de la sédition en raison de son respect inaltérable de l'autorité légitime. Cessant ses activités publiques à partir d'avril 1962, le maréchal Juin meurt le 27 janvier 1967. Des obsèques nationales sont organisées le 1^{er} février 1967.

Le maréchal Juin et la gendarmerie

Marqué par son enfance, le maréchal Juin a souvent témoigné de son affection sincère pour l'institution où a servi son père. Il a ainsi été le président d'honneur de la Société nationale des

anciens et des amis de la gendarmerie (SNAAG). Tous les ans, lors de son assemblée générale, l'association lui a adressé un message d'affection et de respect auquel le maréchal ne manquait jamais de répondre¹⁵. Il a surtout eu l'occasion de manifester publiquement cet attachement lors d'une visite solennelle le 10 juillet 1956 à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN), à l'occasion du baptême de la promotion Capitaine Catteaud, tué en Italie le 24 mai 1943¹⁶. L'illustre invité a été accueilli par Gérard Turpault, directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, et le général Zeller, gouverneur militaire de Paris. Lors de son allocution, le commandant de l'EOGN, le colonel Lanaud, a rappelé les liens unissant le maréchal à la gendarmerie : « L'École des Officiers de la Gendarmerie nationale est infiniment sensible à l'insigne honneur que vous avez bien voulu lui faire en acceptant de présider la cérémonie du baptême de la promotion de ses officiers-élèves. Elle vous présente par ma voix, au nom de l'Arme toute entière, l'hommage très respectueux de sa profonde gratitude. Vous avez tenu à marquer une fois de plus votre estime et votre sollicitude à la Gendarmerie, mais vous avez voulu surtout et par-dessus l'affection que vous accordez à notre Arme, apporter à la mémoire d'un de nos vaillants soldats du prestigieux corps expéditionnaire français en Italie le témoignage de l'admiration de son chef pour sa conduite et son sacrifice héroïques ».



Insigne de la promotion "maréchal Juin" à l'EOGN 1966-1967

À l'issue de la cérémonie, le maréchal Juin a évoqué quelques souvenirs en toute simplicité dans la salle d'honneur de l'école. Il a rappelé ses origines de fils et petit-fils de gendarme, son enfance et son adolescence passées dans les casernes de l'Arme, guidées par l'affection d'un père dont le plus cher désir était de le voir accéder à l'épaulette. Il a confié ensuite que la cérémonie l'avait doublement ému, étant organisée par des officiers

de la gendarmerie pour honorer un des leurs ayant servi au corps expéditionnaire d'Italie. Sa mémoire symbolise l'esprit de dévouement et de sacrifice de tous ses anciens soldats. Avant de quitter l'école, le maréchal a apposé sa signature sur le Livre d'or de l'EOGN, la faisant précéder de la mention : « A l'École des Officiers de la Gendarmerie nationale, en admiration, en gratitude et en affection »¹⁷. Un second rendez-vous avec l'EOGN, posthume celui-là, a lieu le 7 juillet 1967, en présence de son épouse, du ministre de l'Intérieur Fouchet et du directeur de la gendarmerie et de la justice militaire Périer¹⁸. La promotion 1966-1967 des officiers-élèves, par la voix du colonel Derré commandant l'école, a fait serment ce jour-là de « porter avec fidélité le nom illustre du maréchal, disparu depuis peu, en admiration, en gratitude, en affection ». Parmi les discours prononcés, celui de Jean-Claude Périer a insisté sur la valeur de ce parrainage : « Cette promotion vient de recevoir un nom prestigieux dont elle est fière et dont elle devra être digne. Ce nom, elle l'a reçu en legs du plus illustre des soldats. Et je tiens, à cette occasion, à évoquer ici, Madame la maréchale, l'accueil reçu auprès de vous, spontanément, avec à la fois beaucoup de simplicité et de noblesse, vous avez autorisé des officiers de gendarmerie à se réclamer de la dignité et du nom du maréchal Juin.

Vous avez égrené devant moi des souvenirs dont la gendarmerie n'était pas absente. Par votre geste, le maréchal rend ainsi un dernier hommage à ceux qui l'ont élevé et à tous ceux qui, plus tard, sous le même uniforme, l'ont servi avec un semblable amour »¹⁹.

Capitaine Benoît HABERBUSCH

Docteur en histoire

Service historique de la Défense - DEER

15 J. Fabre, « Le mot du président », *Bulletin de la société nationale des anciens et amis de la gendarmerie*, n° 2, avril 1967, p. 1.

16 Benoît Haberbusch (sous la direction de), *Pour la patrie, l'honneur et le droit, les parrains de promotion de l'école des officiers de la gendarmerie nationale (1919-2004)*, Maisons-Alfort, Service historique de la Gendarmerie nationale, 2004, p. 108-109.

17 « Baptême de la promotion des officiers-élèves de 1956 (promotion Catteaud) », *Revue d'études et d'informations*, n° 29, 3^e trimestre 1956, p. 46-47.

18 Benoît Haberbusch (lieutenant), « Le maréchal Juin (1888-1967) », *Police et Gendarmerie, Les hommes, l'histoire, les véhicules*, n° 42, Hachette, p. 70

19 Baptême de la Promotion "Maréchal Juin" à l'École des Officiers de la Gendarmerie nationale », *Gendarmerie nationale, revue d'études et d'informations*, n° 73, 3^e trimestre 1967, p. 69-70